



Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 038-213804727-20241128-24112808-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 novembre 2024

Arrondissement de GRENOBLE
Canton de SAINT EGREVE
Commune de SARCENAS

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 novembre 2024

Délibération n° 241128-08

Décisions du Maire

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 novembre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SARCENAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie en salle du Conseil,

Présidente : Mme Nathalie SEBBAR

Présents : Mme Nathalie SEBBAR, M. Nicolas MOUGIN, Mme. Chantal DURANTON, M. Jean-Louis SPADA, Mme Annie PRAT, Mme Marie-France CROIX, Mme Elsa GAUTIER.

Secrétaire de séance : Mme Marie-France CROIX

Excusés ayant donné pouvoir : M. Sylvain DULOUTRE donnant pouvoir à Mme. Chantal DURANTON
- M. Jean CLOT ayant donné pouvoir à M. Nicolas MOUGIN

Absents :

▲ 08. Décisions du Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L5217-10-6,

Vu la Délibération n°2022-098 du conseil municipal en date du 14 septembre 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024,

Vu la Délibération n° 240404-11 du conseil municipal en date du 4 avril 2024 autorisant le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites de 7,5 % en fonctionnement et en investissement,

Il a été décidé d'effectuer les virements de crédits suivants :

BUDGET GENERAL DECISIONS n°2, 3, 4

INVESTISSEMENT

204148		
2	bâtiments	-1700,00
2112	terrains de voirie	200,00
2135	installation générale	1700,00
231	immobilisations corporelles	-4200,00
27638	autres établissements publics	4000,00

FONCTIONNEMENT

60632	fournitures de petits équipements	500,00
60633	fournitures de voiries	-400,00
6064	fournitures administratives	3000,00
608	frais accessoires terrains	-15200,00
611	contrats de prestations	200,00
614	charges locatives	-300,00
615228	autres bâtiments	200,00
618	divers	200,00
622	rémunérations d'intermédiaires	-5000,00
623	publicités, publications	200,00
62878	à des tiers	-400,00
65315	formation	500,00
6541	créances admises en non-valeurs	100,00
65561	contribution fonds de compensation	-13000,00
65568	autres contributions	13000,00
6611	intérêts réglés à l'échéance	5000,00
673	titres annulés sur exercice antérieur	11400,00

CARTUSIA DECISION n°1

FONCTIONNEMENT

		-
615221	bâtiments publics	128140,12
673	titres annulés sur exercice antérieur	12294,18
23	virement à la section d'investissement	115845,94

Le Maire a procédé à ces transferts de crédits.



Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 038-213804727-20241128-24112808-DE



Fait et délibéré en Mairie de SARCENAS, les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme au registre

Fait à SARCENAS, le 28 novembre 2024

Pour Le Maire, Nathalie Sebbar

